

CTR du 3 mai 2016
La DGFIP de plus en plus fragilisée
et sous la pression de « l'enclume
ASR »

Paris, le 19 mai 2016

Un CTR programmé par la Direction Générale un peu dans l'urgence compte tenu du point relatif au renforcement des pôles de régularisations dans la suite du lancement du STDR (phase organisationnelle calendée au 1er juin) ! L'ordre du jour comportait notamment l'examen de deux projets d'arrêté en lien avec ce sujet STDR mais également une présentation de l'évolution du dispositif d'accueil des usagers à la DGFIP avec un focus particulier sur le déploiement de l'accueil personnalisé sur rendez-vous.

Le Directeur Général Adjoint, Vincent Mazauric, président du CTR a répondu à certains des points soulevés lors des interventions liminaires des organisations représentatives (cf lien liminaire SFP).

S'agissant du service civique, le DGA se félicite de voir près de 300 jeunes volontaires venir renforcer la DGFIP dans son rôle de service public. Nous avons appelé son attention sur la dérive de certaines directions qui confient à ces volontaires des fonctions qui excèdent le cadre de leur mission; à savoir la saisie des 2042 ... Il s'est engagé à ce qu'une note de rappel des bonnes pratiques soit envoyée au réseau dans les meilleurs délais. En réponse à certaines agressions dont ont été victimes les services, il a tenu à insister sur la détermination de la DGFIP à réagir fermement.

Régularisations : renforcement et création de pôles déconcentrés du STDR :

Les fiches préparatoires au CTR soumettaient au vote des OS la création de 3 nouveaux pôles STDR à vocation nationale à compter du 1er juin 2016. Olivier Sivieude, chef du service Contrôle Fiscal de la Direction générale, est intervenu afin de rappeler le dispositif de régularisation mis en œuvre par la France, selon lui « *le plus sévère des pays de l'OCDE* » mais aussi « *le plus rentable avec plus de 5 milliards de recouverts au titre des rappels* ». D'après M.Sivieude le succès du dispositif repose plus particulièrement sur le caractère particulièrement dissuasif et efficace du contrôle fiscal en France. Il a rappelé que si 45000 demandes de régularisation ont été enregistrées, d'autres ne manqueront pas d'arriver compte tenu du contexte actuel « Panama papers » et la mise en œuvre prochaine de l'échange automatique d'informations. A ce stade, 30 000 dossiers doivent encore être traités. Il a également tenu à saluer le travail accompli par les pôles actuels qui fonctionnent bien.

Rappelons pour notre part, que la mission du STDR et les services ne sont que temporaires (à court ou moyen terme), ce qui soulève bien évidemment des questionnements sur le devenir des agents volontaires mis à disposition dans les différents pôles STDR, notamment au regard de la mise en œuvre de l'ASR et des fusions ou disparitions de services qu'elle engendre... Cette question posée par Solidaires Finances Publiques n'ébranle en rien la Centrale, laquelle par la voix d'Antoine Magnant Directeur RH, ne voit pas en quoi la fin du détachement des agents volontaires des STDR pourrait souffrir d'un quelconque couac... Les règles de gestion trouvant à s'appliquer il estime que tout ira bien ... et que nul n'a de raison à s'inquiéter !

Sur le régime indemnitaire des agents mis à disposition, le manque de transparence des fiches préparatoires a poussé Solidaires Finances Publiques à interpellé la DG sur cette question. La réponse n'est, à ce stade, que partielle puisqu'elle ne concerne que les agents B et A, lesquels relèveront du régime Dircofi.

Au delà, la mise en place de ces 3 nouveaux pôles au 1er juin 2016, se pose également la question des objectifs assignés aux services « prélevés » qui voient des agents quitter la structure au profit d'une mise à disposition auprès du STDR...A cela, la réponse de Vincent Mazauric est éclairante : « *les encadrants de ces services devront réviser les objectifs en fonction des départs. A nous, collectivement de faire en sorte que cette*

orientation soit respectée et qu'elle se traduise concrètement dans la fixation des objectifs des services prélevés. ».

Solidaires Finances Publiques a regretté le fait que l'accès à l'outil GED STDR soit trop restreint. Il est en effet dommage que les chefs de brigade, à tout le moins, n'aient pas un accès à l'outil de suivi. La Centrale entend cet argument et réfléchit à cette éventualité. Plus largement, nous avons une nouvelle fois mis en garde sur le fait que la « régularisation » ne saurait être le principal pilier de la lutte contre la fraude, laquelle passe avant tout par une ambition et des moyens pour l'ensemble des services de contrôle...

A l'issue des échanges et après une explication de vote (le texte proposé porte sur la compétence et non sur la réorganisation en tant que telle), considérant tous les aspects exposés, notre organisation s'est abstenue. S'agissant des compétences du recouvrement du PRS qui voit ses effectifs se renforcer et au regard des mêmes arguments que ceux avancés dans le cadre de la mission temporaire du STDR, Solidaires Finances Publiques s'est également abstenue.

L'autre sujet important du CTR portait sur l'Accueil Personnalisé sur rendez-vous, ou comment la DG voit un service au public adapté aux besoins !

Pour le DGA, personne n'a intérêt à présenter un bilan insincère de la situation actuelle dans les services d'accueil. Pour lui, l'objectif n'est pas de faire de l'accueil sur Rdv un mode exclusif de contact avec les services de la DGFIP. Il s'inscrit dans une démarche d'accueil pluriel mais pour les usagers, il ne doit jamais être obligatoire de venir dans les services. Au passage, il souligne que si certaines administrations et notamment en Europe ont fait le choix de ne plus avoir recours à l'accueil du public, ce choix n'est pas retenu et porté par la DGFIP. Quoi qu'il en soit, nous retenons pour notre part, que la DG estime que les usagers devront s'accoutumer avec le temps à des accueils sur rendez-vous. Nous n'avons donc pas fini d'entendre dans les services la question suivante : avez vous pris rendez-vous ?

Solidaires Finances Publiques est intervenu longuement rappelant ses positions et revendications. Notre organisation place au cœur de ses revendications le service public de proximité seul garant de l'équité de traitement entre les territoires et donc pour le citoyen. La fermeture de plus de 500 Trésoreries fragilise incontestablement notre mission d'accueil.

Nous avons rappelé que les déclinaisons des politiques d'austérité, la mise en œuvre de la réforme territoriale et la désormais très prégnante Adaptation des Structures au Réseau mettent à mal, les services, les agents et donc de facto le service rendu à l'utilisateur. Les choix portés par notre administration de se tourner principalement vers le tout numérique renforcent les injustices fiscales et sociales.

Face à nos arguments, la Centrale sous le discours de Monsieur GIRAULT en charge de la mission Stratégie Relations aux publics (SRP) est restée, comme à son habitude, campée sur ses positions. Ainsi, elle considère que cette offre de service, même si elle n'est pas nouvelle, permet de tirer le meilleur pour l'agent et pour l'utilisateur en libérant la pression pour l'un et faisant baisser son temps d'attente pour l'autre. Rappelons que l'accueil personnalisé est en phase d'expérimentation dans deux directions et malheureusement les fiches fournies pour le CTR ne retraçaient pas un bilan que nous qualifierions de sincère parce que trop incomplet. Il est notoire que les mises en place se sont faites sans réelle consultation des instances ad hoc (CHS-CT et CT). Nous avons réaffirmé à la DG que les retours que nous avons des sites expérimentateurs ont une toute autre saveur, gorgée d'amertume. Par ailleurs, la centrale présente l'avenir du portail impôt.gouv comme facilitateur pour les usagers. En conclusion, la DG a précisé que la généralisation du dispositif va s'appuyer sur une forte autonomie laissée aux chefs de poste, qui définiront le nombre de guichet ouvert sur Rdv au public et la durée moyenne desdits Rdv. Vincent Mazauric a tenu à se montrer confiant sur la pérennité de l'accueil secondaire.

Face à tant d'incomplétude dans les documents, le manque de transparence de la Centrale, tournant toujours autour du pot, Solidaires Finances Publiques a voté contre la mise en place de l'accueil personnalisé !